

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-92 Budget primitif 2026-Budget principal du CCAS et budget annexe résidence autonomie

Madame la Vice-présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de prendre connaissance des budgets primitifs 2026. Ils reprennent les orientations budgétaires présentées lors du conseil d'administration du 3 novembre dernier.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** le budget primitif 2026 du CCAS de Bayeux tel que présenté dans l'annexe jointe et dans le document budgétaire ci-dessous,
- **D'approuver** le budget primitif 2026 du budget annexe de la résidence autonomie, tel que présenté dans l'annexe jointe et dans le document budgétaire ci-dessous,
- **De voter** les deux sections de ces budgets par chapitre conformément à l'annexe jointe,
- **D'autoriser** le Président ou en cas d'empêchement la Vice-Présidente à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre des dispositions décrites ci-dessus.

Budget principal CCAS

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

BP 2026**S'LOV**

ID : 014-261400022-20251204-92-DE

Chapitre	Fonctionnement	BP 2025	BP 2026
023	Virement vers section d'investissement		
011	Charges à caractère général	221 240,45 €	225 692,66 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	680 841,59 €	678 320,52 €
042	Amortissement	42 000,00 €	35 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	215 094,60 €	173 589,91 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 250,00 €
68	Provisions	10 068,23 €	4 300,00 €
	Total dépenses	1 170 244,87 €	1 118 153,09 €
002	Résultat reporté	53 678,37 €	- €
013	Atténuations de charges	9 814,30 €	6 950,00 €
70	Produits des services et du domaine	24 100,00 €	24 100,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 051 373,20 €	1 054 446,90 €
75	Autres produits de gestion courante	25 687,00 €	28 006,19 €
77	Produits exceptionnels	592,00 €	150,00 €
78	reprise de provisions	- €	- €
042	Amortissement des subventions reçues	5 000,00 €	4 500,00 €
	Total recettes	1 170 244,87 €	1 118 153,09 €
Investissement			
10	Résultat reporté		
20	Immobilisations incorporelles	40 875,27 €	1 690,00 €
204	Subventions d'investissement		- €
21	Immobilisations corporelles	61 049,53 €	28 749,60 €
23	Travaux (réserves)	124 373,23 €	3 000,00 €
27	Prêts	899,00 €	1 500,00 €
040	Amortissement des subventions reçues	5 000,00 €	4 500,00 €
	Total dépenses	232 197,03 €	39 439,60 €
001	Résultat reporté	159 200,29 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Immobilisations incorporelles	42 000,00 €	35 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 747,74 €	2 939,60 €
13	Subventions d'investissement	22 700,00 €	- €
27	Rbt prêts	549,00 €	1 500,00 €
	Total recettes	232 197,03 €	39 439,60 €

Budget annexe résidence autonomie

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

SLO

ID : 014-261400022-20251204-92-DE

Chapitre		BP 2025	
Fonctionnement			
002	Résultat d'exploitation reporté	58 727,40 €	- €
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	134 558,74 €	134 261,00 €
012	Dépenses afférentes au personnel	322 075,38 €	317 802,19 €
016	Dépenses afférentes à la structure	222 051,68 €	228 046,12 €
016	Amortissements	19 000,00 €	23 500,00 €
		756 413,20 €	703 609,31 €
017	Produits de la tarification	530 000,00 €	544 000,00 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	221 472,20 €	155 109,31 €
019	Produits financiers, produits exceptionnels	4 941,00 €	4 500,00 €
		756 413,20 €	703 609,31 €
Investissement			
13	Amortissements des immobilisations	4 500,00 €	4 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	8 000,00 €	8 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	- €
21	Immobilisations corporelles	28 266,74 €	22 567,38 €
23	Travaux (réserve)	19 444,86 €	- €
		62 211,60 €	35 067,38 €
001	Résulta reporté	34 294,65 €	
13	Subvention du budget principal		
10	FCTVA	916,95 €	3 567,38 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	8 000,00 €	8 000,00 €
28	Amortissements des immobilisations	19 000,00 €	23 500,00 €
		62 211,60 €	35 067,38 €

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Préfecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente



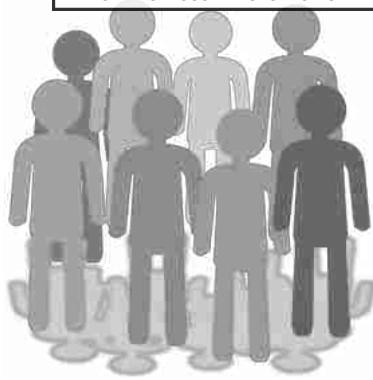
Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-92-DE

SLO



CCAS DE BAYEUX

BUDGET PREVISIONNEL 2026

BUDGET PRINCIPAL CCAS M57

BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE M22

Conseil d'administration du CCAS du 4 décembre 2025



Budget primitif 2026

Budget principal CCAS.....Page 3

Budget annexe Résidence autonomie.....Page 6

Le budget 2026 doit être voté avant le 30/04/2026. Compte tenu du calendrier électoral du mois de mars, il a été décidé de voter le budget dès le mois de décembre 2025 afin de garantir le vote dans les délais. Néanmoins, ce vote anticipé ne permet pas la reprise des résultats 2025, ces derniers ne pouvant être établis.

Ainsi, ce budget primitif 2026 comprend :

- Les propositions de crédits 2026

Le vote du budget primitif 2026 s'inscrit dans le contexte évoqué lors des orientations budgétaires du 3 novembre dernier :

- Poursuivre la **stabilité de nos charges courantes** de fonctionnement à caractère général en visant tout de même de les réduire
- Explorer toutes les pistes possibles pour **identifier de nouvelles recettes et sources de financements**
- **Améliorer la qualité du service public rendu par la rationalisation et l'optimisation de l'organisation interne**

BUDGET 2026

Le budget 2026 s'inscrit dans les orientations retenues lors du DOB du 3 novembre 2025.

Budget Principal CCAS

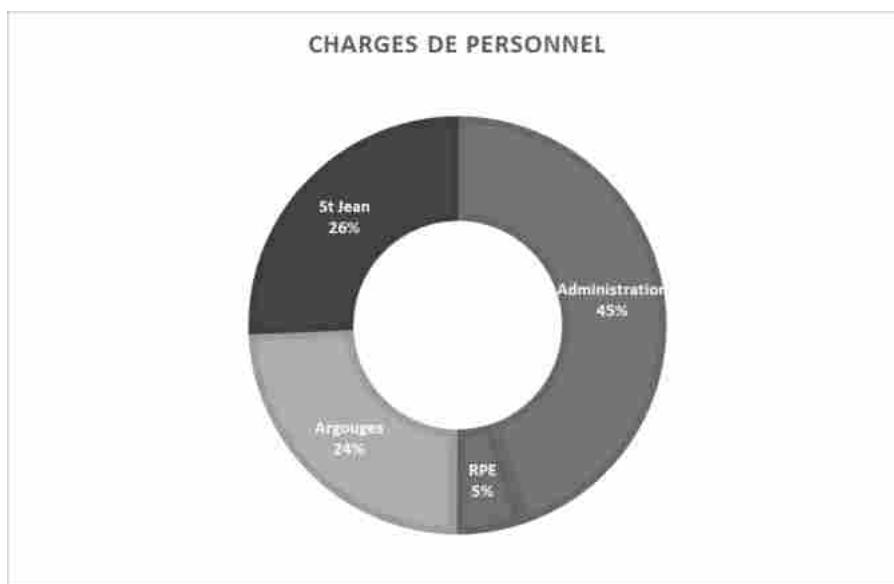
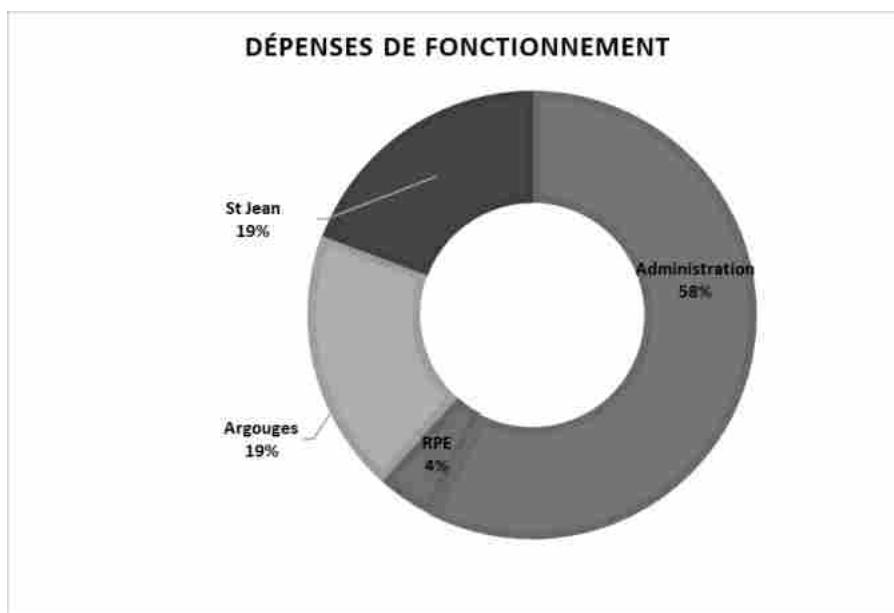
Chapitre		BP 2025 + DM	BP 2026
Fonctionnement			
023	Virement vers section d'investissement		
011	Charges à caractère général	221 240,45 €	225 692,66 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	680 841,59 €	678 320,52 €
042	Amortissement	42 000,00 €	35 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	215 094,60 €	173 589,91 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 250,00 €
68	Provisions	10 068,23 €	4 300,00 €
	Total dépenses	1 170 244,87 €	1 118 153,09 €
002	Résultat reporté	53 678,37 €	- €
013	Atténuations de charges	9 814,30 €	6 950,00 €
70	Produits des services et du domaine	24 100,00 €	24 100,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 051 373,20 €	1 054 446,90 €
75	Autres produits de gestion courante	25 687,00 €	28 006,19 €
77	Produits exceptionnels	592,00 €	150,00 €
78	reprise de provisions	- €	- €
042	Amortissement des subventions reçues	5 000,00 €	4 500,00 €
	Total recettes	1 170 244,87 €	1 118 153,09 €
Investissement			
10	Résultat reporté		
20	Immobilisations incorporelles	40 875,27 €	1 690,00 €
204	Subventions d'investissement		- €
21	Immobilisations corporelles	61 049,53 €	28 749,60 €
23	Travaux (réserves)	124 373,23 €	3 000,00 €
27	Prêts	899,00 €	1 500,00 €
040	Amortissement des subventions reçues	5 000,00 €	4 500,00 €
	Total dépenses	232 197,03 €	39 439,60 €
001	Résultat reporté	159 200,29 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Immobilisations incorporelles	42 000,00 €	35 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 747,74 €	2 939,60 €
13	Subventions d'investissement	22 700,00 €	- €
27	Rbt prêts	549,00 €	1 500,00 €
	Total recettes	232 197,03 €	39 439,60 €

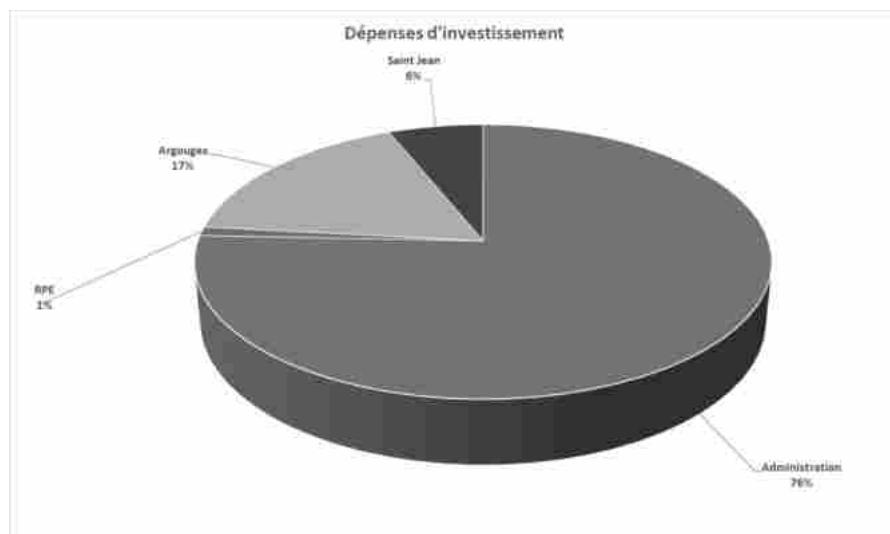
Le chapitre 011 augmente de 5,29% (+41 878,09 €), la cause principale étant l'augmentation des contrats d'assurance (+23%), des contrats de maintenance informatiques (+40%) et de l'augmentation du coût du voyage Seniors (recettes en face).

Le chapitre 012 augmente en 2026 de 10,20% ce qui correspond principalement au Glissement Technicité Vieillesse et à l'augmentation du CNRACL.

Le chapitre 65 est prévu à la baisse, il contient la subvention d'équilibre pour le budget de la résidence autonomie qui passe de 170 000 € en 2025 à 127 808,10 € en 2026. Le montant des aides et secours est maintenu à son niveau 2025 pour le moment.

En investissement, les dépenses principales seront l'amélioration et la terrasse de l'espace Argouges (8 955 €), du matériel divers et informatique pour le fonctionnement général du CCAS (5 208 €), du matériel pour l'espace St Jean (3 207 €), du matériel informatique pour le RPE (550 €).





Budget annexe résidence autonomie

Chapitre		BP 2025 + DM	BP 2026
Fonctionnement			
002	Résultat d'exploitation reporté	58 727,40 €	- €
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	134 558,74 €	134 261,00 €
012	Dépenses afférentes au personnel	322 075,38 €	317 802,19 €
016	Dépenses afférentes à la structure	222 051,68 €	228 046,12 €
016	Amortissements	19 000,00 €	23 500,00 €
		756 413,20 €	703 609,31 €
017	Produits de la tarification	530 000,00 €	544 000,00 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	221 472,20 €	155 109,31 €
019	Produits financiers, produits exceptionnels	4 941,00 €	4 500,00 €
		756 413,20 €	703 609,31 €
Investissement			
13	Amortissements des immobilisations	4 500,00 €	4 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	8 000,00 €	8 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	- €
21	Immobilisations corporelles	28 266,74 €	22 567,38 €
23	Travaux (réserve)	19 444,86 €	- €
		62 211,60 €	35 067,38 €
001	Résulta reporté	34 294,65 €	
13	Subvention du budget principal		
10	FCTVA	916,95 €	3 567,38 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	8 000,00 €	8 000,00 €
28	Amortissements des immobilisations	19 000,00 €	23 500,00 €
		62 211,60 €	35 067,38 €

Au niveau des dépenses de fonctionnement, celles du **chapitre 0,22%** (-297,74€).

Au niveau du **chapitre 016** les dépenses augmentent de 2,70 % (5 994,44 €) notamment du fait de l'augmentation des primes d'assurance et de l'augmentation des charges locatives.

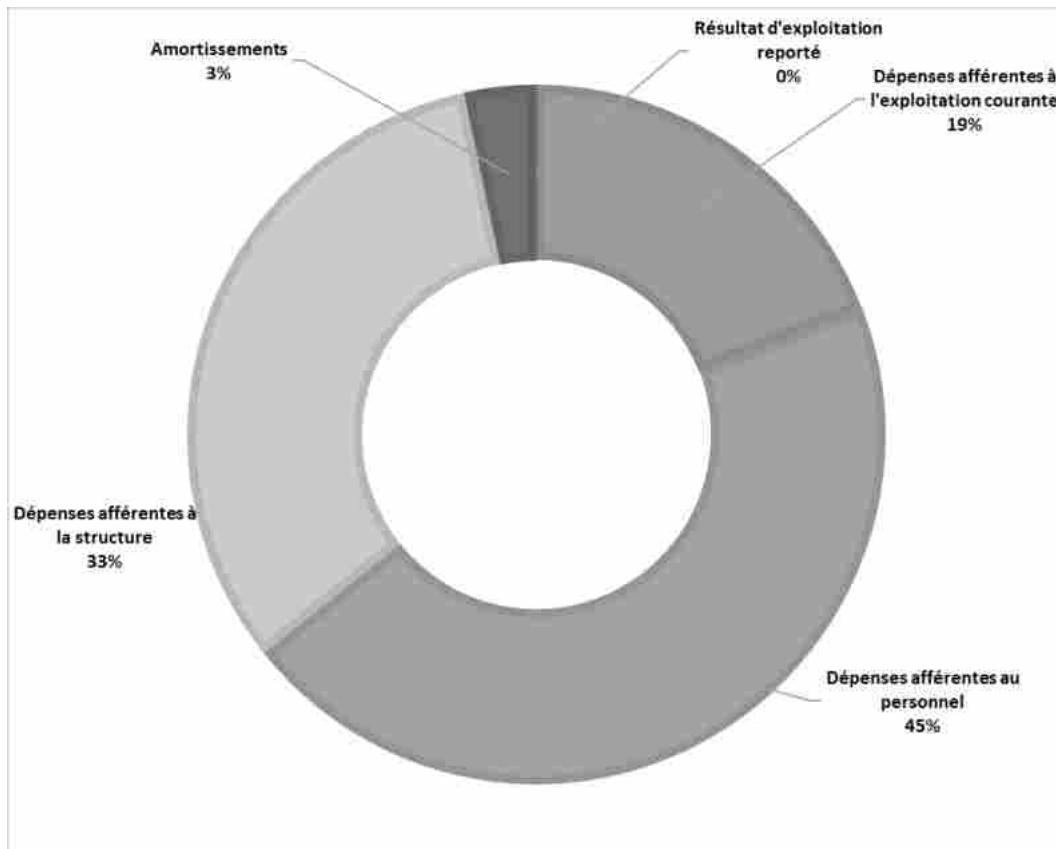
Les dépenses au **chapitre 012** diminuent de 1,33 % (4 273,19 €) ce qui contient l'augmentation des cotisations CNRACL, le Glissement Vieillesse Technicité et l'impact positif de la réorganisation.

Les **recettes** sont en baisse par rapport au budget 2025 du fait de la diminution de la subvention du budget principal. Cette diminution est la concrétisation des efforts de restructuration qui ont été faits sur la résidence d'autonomie. La difficulté résiduelle concerne la restauration dont le résultat pour 2026 est attendu à -75 799,53 €. Ce résultat négatif est principalement dû au peu de résidents qui utilisent le service de restauration quotidiennement comparativement aux frais de personnel et d'équipement qui sont nécessaires à sa réalisation.

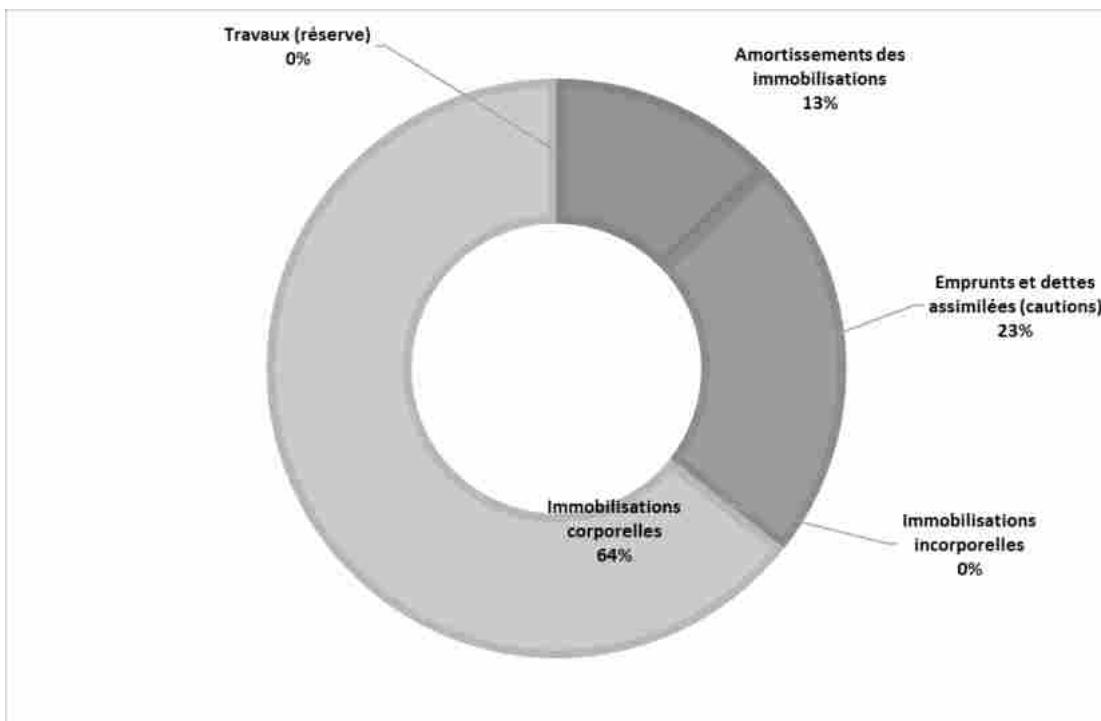
En **investissement**, les dépenses sont limitées à 22 567,38 € dans l'attente de la reprise des résultats 2025 qui ne pourra être qu'après la clôture comptable de l'année.

Les principales dépenses prévues sont la rénovation de 3 appartements (15 000€), le remplacement d'une porte fenêtre par une porte de service (2 400€), des investissements informatiques (2 347 €) et du matériel divers (2 820,38 €).

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'investissement



de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médicaux sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

2026
140011727
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Etat & Coll. Territ.

40 RUE DU DR MICHEL BP 21215 14400 BAYEUX

[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]

à

actifs et de

u périmètre de l'EPRD

Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
BP 21215 14400 BAYEUX	140011727	Autre					Non	Non

Convention collective majoritaire de travail :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-93 RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs permanents

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et d'autoriser le Président à opérer les nominations ou recrutements pour les motifs indiqués ci-dessous.

1- RECRUTEMENT

a) A temps complet

Il est proposé de créer :

Suite à une réorganisation :

- **1 poste relevant du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs (Catégorie A), filière Médico-sociale, à temps complet, pour occuper les fonctions de responsable action sociale.
(Création de poste)**

Par dérogation, les emplois pourront être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8, 5° du Code Général de la Fonction Publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code.

Le CST a donné un avis favorable le 21 novembre 2025.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu
l'unanimité, décide :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 16/12/2025 à 10:50
ID : 014-261400022-20251204-93-DE

- **D'approuver** la création du poste comme indiquée dans le corps de la délibération
- **D'autoriser** le président ou son représentant légal à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les arrêtés correspondants.

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOQUES DU PARC

N°2025-94 RESSOURCES HUMAINES : Tableau des effectifs permanents-mise à jour

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et d'autoriser le Président à opérer les nominations ou recrutements pour les motifs indiqués ci-dessous.

1- SUPPRESSION D'EMPLOI

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs des agents permanents, il est proposé au Conseil d'administration de procéder à la suppression des emplois permanents tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

Ces suppressions résultent de différents mouvements intervenus au cours des dernières années (mutations, avancements de grade ou promotions internes, départs à la retraite, démissions)

Conformément aux dispositions réglementaires, cette mesure a été soumise pour avis préalable au Comité social territorial, lequel s'est prononcé favorablement lors de la séance du 21 novembre 2025.

Grade	Quotité	Nombre sup	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35		Envoyé en préfecture le 16/12/2025 Reçu en préfecture le 16/12/2025 Publié le 16/12/2025 ID : 014-261400022-20251204-94-DE
Adjoint technique principal de 2ème classe	35	2	
Adjoint d'animation	35	2	
Attaché Hors classe	5,25	1	
Attaché principal	5,25	1	
Total		7	

2- Tableau des effectifs mis à jour

Le tableau des effectifs permanents a pour objet de recenser l'ensemble des postes existants, qu'ils soient pourvus ou vacants. Lorsqu'un agent quitte la collectivité, le poste qu'il occupait devient « vacant », permettant le recrutement d'un nouvel agent sur un grade identique (ex. : adjoint technique à la voirie → adjoint technique aux espaces verts) sans nécessité de créer un emploi par délibération.

Du fait de son caractère exhaustif, ce tableau doit faire l'objet d'une mise à jour régulière, présentée annuellement au conseil d'administration après avis du Comité social territorial pour ce qui concerne les suppressions de postes. La dernière actualisation pour nos collectivités a été réalisée en février 2024.

Au regard de la mise à jour intervenue en 2024, des créations intervenues entre 2024 et novembre 2025 et de la composition actuelle des effectifs, il est proposé d'arrêter le tableau des effectifs pour l'année 2025 tel que présenté en annexe, intitulée « Tableau des effectifs – CCAS de Bayeux 2025 ».

La Commission « Affaires générales, Personnel, Citoyenneté, Sureté et Ouverture internationale » a été informée de ce dossier lors de sa réunion en date 26 novembre 2025 et a émis un avis favorable.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** la suppression des postes comme indiquée dans le corps de la délibération
- **D'approuver** la mise à jour du tableau des effectifs permanents comme indiqué dans l'annexe « Tableau des effectifs CCAS de Bayeux 2025 »
- **D'autoriser** le maire ou son représentant légal à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les arrêtés correspondants.

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente



CAFAS DE BAYEUX						
Collectivité	Département	Date d'émission	Numéro d'ordre	Code catégorie	Grade	Quantité de travail
CAFAS administratif	502	16/12/2023	00000000000000000000000000000000	A	Administratif	TC
				B	Secrétaire	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				A	Administratif	TC
				Total général		22

Collectivité	Département	Date d'émission	Numéro d'ordre	Code catégorie	Grade	Quantité de travail
CAFAS administratif	502	16/12/2023	00000000000000000000000000000000	A	Administratif	TC
				B	Secrétaire	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				C	Administratif	TC
				A	Administratif	TC
				Total général		22

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-94-DE

SLO

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-96 RESSOURCES HUMAINES : Délibération relative à l'adoption d'un nouvel organigramme

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Face à l'évolution démographique de notre territoire, marqué par un vieillissement croissant de la population et une augmentation des besoins liés à la perte d'autonomie et au handicap, il est proposé de valider un nouvel organigramme visant à :

- Renforcer l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap
- Optimiser la coordination entre les services sociaux, médicaux et administratifs
- Anticiper les enjeux liés à la dépendance et à l'inclusion

Le CST a donné un avis favorable le 21 novembre 2025.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** le nouvel organigramme tel que présenté en annexe
- **D'autoriser** le président ou son représentant légal engager les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente



SOLIDARITE – CCAS 2025

Ville de BAYEUX

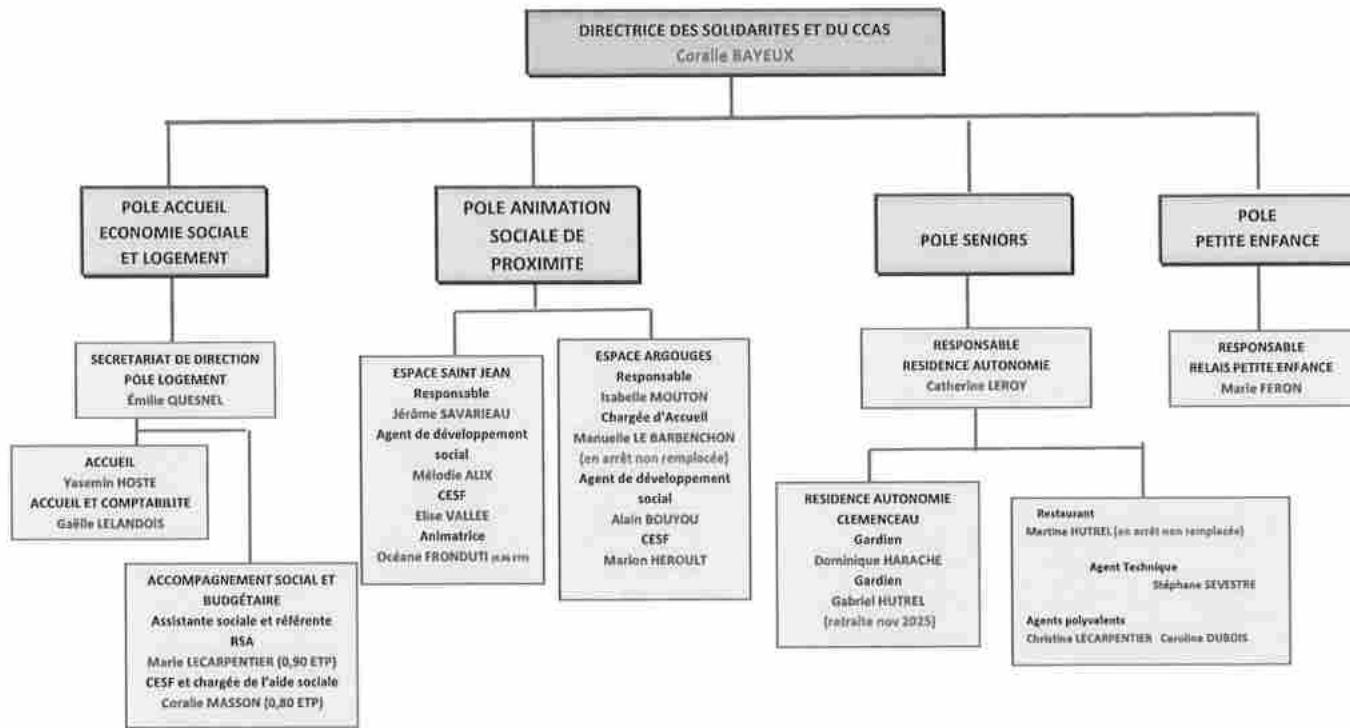
Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

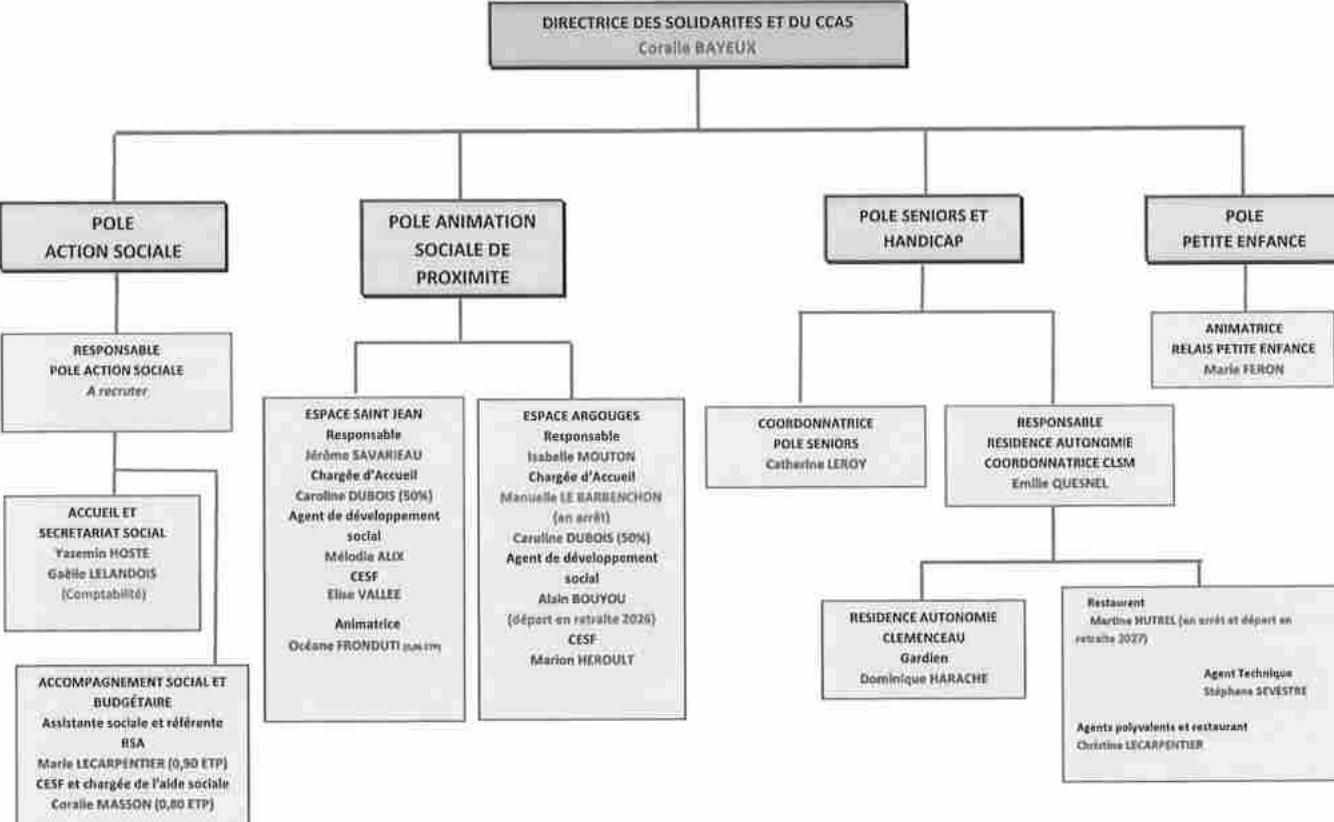
S2LO

ID : 014-261400022-20251204-96-DE



SOLIDARITE – CCAS 2026

Ville de BAYEUX



21,3 ETP (20,3 ETP à partir d'AOUT 2026)

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-96-DE

SLO

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-97 ADMINISTRATION GENERALE : Signature d'une convention de partenariat entre Planeth Patient et le Centre Communal d'Action Sociale de Bayeux

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Paneth Patient est une plateforme Normande reconnue pour son approche collaborative et innovante en matière d'éducation thérapeutique du patient. Elle fédère des professionnels de santé, des patients, des associations et des institutions autour d'outils et de ressources partagés, visant à améliorer la prise en charge et l'autonomie du patient.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de santé.

Cette convention permet ainsi au CCAS de faire appel à Planeth Patient pour les missions suivantes :

- Mise en place d'actions en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) à destination des usagers de la résidence
- Prévention et promotion de la santé des bénéficiaires par la mise en œuvre d'interventions basées sur la modification du mode de vie et sur l'acquisition de comportements positifs en santé.
- La mise en œuvre du programme ETP "Ma santé j'en prends soin" devra être déployé dans le respect des étapes du parcours, des contenus et des outils.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention de partenariat annexée à la délibération
- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, la Vice-présidente à signer les documents relatifs à cette présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

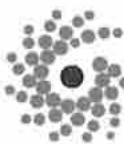
ID : 014-261400022-20251204-97-DE

SLO

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente





CONVENTION DE PARTENARIAT

ETP APA RESSOURCES CMEI

Nom	PLANETH Patient (Plateforme Normande d'Éducation Thérapeutique)
Raison sociale	Association de loi 1901
Représentée par	Madame LECOQ Patricia, Présidente,
Et par délégation	Madame Magali LESUEUR, Directrice.
Adresse du siège régional	3 place de l'Europe - 14200 Hérouville Saint Clair
Téléphone	02 61 53 50 20
Mail	direction@planethpatient.fr
SIRET	840 601 017 00014

Pour l'antenne

Nom	PLANETH Patient
Représentée par	Thiphaine JULIENNE - Coordinatrice territoriale administrative
Adresse de l'antenne	7-9 Rue St Laurent 14000 CAEN
Téléphone	02.31.34.00.52
Mail	info14@planethpatient.fr

Pour le partenaire

Nom	Résidence Autonomie Clemenceau
Raison sociale	CCAS de Bayeux
Représentée par	Lydie POULET, Vice Présidente du CCAS
Adresse du siège	40 rue Docteur Michel - 14400 BAYEUX
Téléphone	02.31.92.23.24
Mail	clemenceau@mairie-bayeux.fr
SIRET	261.400.022.00032

Ci-après dénommé le partenaire

PRESENTATION DES STRUCTURES

PLANETH PATIENT est la plateforme ressource et collaborative Normande en matière d'Education Thérapeutique pour tous les acteurs concernés par la pathologie chronique (patients, professionnels de santé, partenaires...) Elle vise à :

- Promouvoir l'éducation thérapeutique et l'activité physique partout et pour tous en Normandie
- Accompagner les professionnels de santé, association de patients et autres acteurs à la mise en œuvre de l'ETP et au développement de projets
- Valoriser les savoirs expérientiels des patients
- Déployer et développer nos programmes pluri pathologies « Ma santé, j'en prends soin » et « Ok avec ma santé » en ville et en proximité du lieu de vie du patient en collaboration avec les acteurs des territoires.
- Rendre visible et accessible l'offre d'éducation thérapeutique sur l'ensemble de la Région
- Favoriser le lien ville-hôpital afin d'éviter la rupture de parcours ETP du patient et développer la complémentarité entre les programmes.
- Favoriser l'équité sociale et territoriale
- Développer l'ETP dans le secteur social, médico-social afin de favoriser le décloisonnement et contribuer à la cohérence du parcours santé du patient
- Harmoniser la coordination régionale de l'ETP en faisant le lien avec les autres dispositifs de coordination des professionnels ;
- Réaliser des conseils médicaux en environnement intérieur (CMEI)
- Promouvoir et faciliter l'accès à l'activité physique adaptée et au sport santé
- Collaborer avec les acteurs du sport santé afin de mettre en œuvre le parcours ETP/APA

LE PARTENAIRE :

La Résidence Autonomie Clemenceau, gérée par le CCAS de Bayeux, propose à la location des appartements à destination des personnes retraitées et âgées de 60 ans et plus. Cette résidence a pour vocation principale d'accueillir les personnes dans un lieu de vie adapté et sécurisé tout en favorisant le lien social et lutter contre la perte d'autonomie.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de :

- Définir les axes de collaboration entre les deux partenaires, à savoir :

- Mise en place d'actions en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) à destination des usagers de la résidence
 - L'objectif de l'action menée est la prévention et la promotion de la santé des bénéficiaires par la mise en œuvre d'interventions basées sur la modification du mode de vie et sur l'acquisition de comportements positifs en santé.
 - La mise en œuvre du programme ETP "Ma santé j'en prends soin" devra être déployé dans le respect des étapes du parcours, des contenus et des outils.
 -

Article 2 – Les engagements respectifs

Dans le cadre de la signature de la convention PLANETH Patient s'engage à :

- Présenter le programme aux bénéficiaires ainsi qu'au collaborateurs ;
- Mobiliser les intervenants nécessaires ;
- Réaliser les Entretiens Initiaux (EI), sélectionner les ateliers appropriés, animer les cycles d'ateliers et enfin réaliser les Bilans de Fin de Parcours (BFP) ;
- Partager avec les partenaires, les informations concernant le parcours des ses bénéficiaires ;
- Apporter aide et soutien dans la mise en œuvre ;
- Fournir les outils et conducteurs de séance adaptés au public.
- L'utilisation des locaux s'effectuera dans le respect du règlement intérieur, de l'hygiène et des bonnes mœurs. Il est strictement interdit de fumer dans les locaux. La présence d'animaux de compagnie est interdite.

Dans le cadre de la signature de la convention la Résidence Autonomie Clemenceau s'engage à :

- Mettre à disposition un espace dédié pour réaliser les ateliers
- Promouvoir les ateliers proposés par Planeth Patient
- Incrire les ateliers dans le programme d'animation de la résidence

Dans le cadre du Sport Santé, la structure d'accueil devra être référencée sur l'annuaire Sport Santé Normandie (<https://sportsantenormandie.fr/>) et fournir la fiche contact en annexe.

Article 3 – Confidentialité

Les deux parties s'engagent à prendre toutes dispositions utiles pour que le secret professionnel soit respecté au cas où des transmissions de données confidentielles soient nécessaires.

Article 4 – Responsabilité et assurance

Les signataires déclarent avoir souscrit une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile.

Article 5 – Financement

Aucun financement n'est engagé entre les deux parties.

Article 6 – Communication

Chaque partenaire pourra communiquer sur les termes du partenariat. Cependant, toute utilisation par l'un des partenaires d'éléments graphiques (logo, bandeau...) ou rédactionnels (présentation institutionnelle, slogan, événement...) appartenant à l'autre partenaire sera soumise à la validation de ce dernier. La communication ou la reprise d'éléments d'identité graphique n'est toutefois pas une obligation sur les supports de communication qui ne mentionnent pas les activités mises en place en commun.

Article 7 – Evaluation de la convention

Les deux parties s'engagent à mettre en place une évaluation de la convention par une réunion au minimum une fois par an.

Article 8 – Durée et résiliation de la convention

La présente convention prend effet à sa date de signature et ce jusqu'au 31/12/2026. Elle est renouvelée annuellement, par tacite reconduction.

Par la seule volonté de l'une ou l'autre des parties, cette convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre en respectant un délai de 1 mois. Cette résiliation, quel qu'en soit l'auteur, ne peut donner lieu à la perception d'indemnité de résiliation ou de dommages et intérêts.

Article 9 – Dispositions générales

Domiciliation : Les parties élisent domicile aux adresses figurant en-tête de la présente convention.

Droit applicable et gestion des différends : La présente convention est régie par la loi française.

Fait en 2 exemplaires à Hérouville St Clair, le11.12.2025.....

Signature obligatoire des 2 parties,
précédée de la mention « Lu et approuvé ».

PLANETH PATIENT
Représentée par La directrice
Magali LESUEUR

LE PARTENAIRE
Représentée par
Lydie POULET

« Lu et approuvé »



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-98 ADMINISTRATION GENERALE : Convention de partenariat avec l'association Déploie Tes Elles

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

L'association Déploie Tes Elles, est une association engagée pour la reconstruction psychologique et sociale des femmes après des violences.

L'association accompagne les femmes vers la résilience en restaurant leur estime de soi, en renforçant leurs liens sociaux et en les soutenant dans leur reconstruction personnelle et professionnelle.

Déploie Tes Elles propose des actions de prévention et de sensibilisation autour des violences faites aux femmes, pour informer, alerter et agir ensemble.

Des animations d'ateliers collectifs accessibles pour se reconstruire et apprendre à avancer. En raison de l'absence de locaux adaptés pour accueillir ses bénéficiaires, l'association n'est pas en mesure de proposer des actions sur la commune de Bayeux.

Il est proposé de mettre à disposition une salle une fois par mois permettant la réalisation de ces actions.

Pour adhérer à l'association et bénéficier des services proposés, une adhésion annuelle de 150 € est nécessaire.

Cette adhésion morale permet aux structures qui la prennent d'orienter leurs bénéficiaires vers des groupes de parole, ateliers et sorties sans que les personnes n'aient besoin d'adhérer individuellement.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu ..., à
l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, la Présidente, à signer la convention de partenariat avec l'association Déploie Tes Elles.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

SLO

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :
et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente





CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre le CCAS de la Ville de Bayeux et l'Association Déploie tes Elles

Préambule

L'association **Déploie tes Elles**, dont la mission est de soutenir, accompagner et favoriser la reconstruction psychologique, sociale et professionnelle des femmes victimes de violences, souhaite développer des actions en partenariat avec les acteurs locaux engagés dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Bayeux**, dans le cadre de ses missions d'accompagnement social auprès des usagers, identifie et oriente régulièrement des personnes victimes de violences nécessitant un soutien spécialisé.

Dans ce cadre, les deux parties conviennent de formaliser le présent partenariat.

Article 1 — Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques du CCAS de Bayeux et de l'association Déploie tes Elles concernant :

- L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du CCAS victimes de violences ;
- L'accueil des bénéficiaires du CCAS au sein des ateliers proposés par Déploie tes Elles ;
- La mise en place d'un **groupe de parole mensuel** animé par Déploie tes Elles et accessible aux bénéficiaires orientés par le CCAS ;
- La participation du CCAS à l'association sous forme d'une **adhésion morale annuelle de 150 €**.

Article 2 — Engagements de l'Association Déploie tes Elles

L'association s'engage à :

1. **Accueillir et accompagner** les femmes bénéficiaires orientés par le CCAS de Bayeux, victimes de violences, dans le respect de sa charte éthique, de la confidentialité et des règles de déontologie.
2. **Proposer un groupe de parole mensuel**, animé par une professionnelle qualifiée :
 - o Durée moyenne de 2h,
 - o Groupe de 8 à 12 participantes maximum,
 - o Cadre sécurisant, confidentiel et respectueux.

3. **Informier le CCAS**, dans le respect strict de la confidentialité, de la participation ou non des bénéficiaires orientés (sans contenu des échanges).
4. **Orienter les bénéficiaires**, si nécessaire, vers d'autres partenaires spécialisés (juristes, psychologues, structures d'hébergement, services sociaux...).

Article 3 — Engagements du CCAS de Bayeux

Le CCAS s'engage à :

1. **Verser une adhésion morale annuelle d'un montant de 150 €** à l'association Déploie tes Elles.
2. **Identifier et orienter les bénéficiaires** victimes de violences pouvant bénéficier des accompagnements proposés.
3. **Présenter le fonctionnement de l'association** aux personnes concernées et faciliter leur mise en relation.
4. **Respecter le cadre de confidentialité** propre au travail social et aux activités de groupe proposées par l'association.

Article 4 — Modalités d'orientation des bénéficiaires

Les modalités d'orientation sont les suivantes :

- Les professionnels du CCAS prennent contact avec l'association pour présenter la situation de manière globale (sans dévoiler d'éléments sensibles).
- L'association propose un premier échange ou un rendez-vous d'accueil.
- La participation au groupe de parole se fait **sur inscription**, dans la limite des places disponibles.
- Aucun contenu des séances n'est partagé au CCAS ou à un tiers, conformément au cadre confidentiel.

Article 5 — Durée et renouvellement

La présente convention est conclue pour une durée de **12 mois** à compter de sa signature. Elle est renouvelable **par tacite reconduction**, sauf dénonciation par l'une des parties, par courrier, au moins deux mois avant son échéance.

Article 6 — Suivi du partenariat

Un point de suivi annuel sera réalisé entre les deux parties afin de :

- Évaluer les besoins et les actions menées ;
- Ajuster le contenu ou les modalités du partenariat si nécessaire ;
- Envisager de nouveaux projets communs.

Article 7 — Confidentialité

L'association et le CCAS s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de cette convention, dans le strict respect du secret professionnel.

Article 8 — Litiges

En cas de différend portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut, les litiges seront soumis à la juridiction compétente.

Fait à Hérouville Saint-Clair, le 1er décembre 2025
En deux exemplaires originaux.

Pour l'Association Déploie tes Elles

Nom, fonction, signature

Karine Tollemer, Co-présidente.



Pour le CCAS de la Ville de Bayeux

Nom, fonction, signature



Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-98-DE

SLO

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BAYEUX**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BAYEUX, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence de Madame Lydie POULET, Vice-présidente du CCAS.

Date de convocation	27 novembre 2025
Date d'affichage	27 novembre 2025
Nombre de membres	en exercice 13
	Présents 8
	Votants 11

Étaient Présents : Mme POULET - Mme PERIAUX - Mme JOLIBOIS - Mme CAYREL - M. FRANCOISE - M. FEREY - Mme GARCON - Mme FURON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. GOMONT (pouvoir Mme Périaux) - M. COLLET- MORIN (pouvoir Mme Poulet) - M. BETOURNE - M. HIPPE BOUET (pouvoir Mme Poulet) - Mme FOUCQUES DU PARC

N°2025-99 ADMINISTRATION GENERALE : Convention de partenariat avec l'ADMR du Calvados

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Mme la vice-présidente informe que l'ADMR a sollicité le CCAS de la ville de Bayeux, en vue d'organiser et d'animer des ateliers diabète, gratuits, au sein de la résidence autonomie Clemenceau à Bayeux.

Considérant la nécessité de renforcer les actions de prévention et d'accompagnement en matière de santé publique sur le territoire.

Considérant l'expertise de l'association des diabétiques du Calvados dans l'organisation d'ateliers éducatifs et d'accompagnement de publics fragilisés.

Considérant que cette convention permettra de proposer 3 ateliers gratuits en collaboration avec des professionnels de santé,

Dans ce contexte, il est proposé de mettre à disposition des locaux à la Résidence Autonomie Clemenceau permettant d'organiser ces ateliers.

Le Conseil d'administration du CCAS, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, la Présidente, à signer la convention de partenariat avec l'ADIL

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-99-DE

SLO

Acte certifié exécutoire susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant l'envoi en Sous-Prefecture le :

et la Publication le :

Pour extrait, certifié conforme Pour le
Président et par délégation
L. POULET – Vice-présidente



CONVENTION DE PARTENARIAT

Ateliers diabètes



1

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

D'une part,

La Fédération ADMR du CALVADOS, dont le siège social se situe 7 Rue de Bellevue 14650 CARPIQUET, représentée par Annette DUJARDIN en qualité de Présidente,

Et d'autre part,

L'Association des diabétiques du Calvados, de l'Orne et du Nord Cotentin, dont le siège se situe 22, Rue de la Défense Passive, Calvaire Saint Pierre 14000 CAEN, représentée par Jean-Marc DUJARDIN en qualité de Président,

Et

Le Centre Communal d'Action Sociale, dont le siège est au 40, Rue Docteur Michel 14402 BAYEUX, représenté par Coralie BAYEUX en qualité de Directrice des solidarités et du CCAS de Bayeux,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de fixer les règles du partenariat établi entre la Fédération ADMR du Calvados, l'Association des diabétiques du Calvados, de l'Orne et du Nord Cotentin et le CCAS de la ville de Bayeux, en vue d'organiser et d'animer des ateliers diabète, gratuits, au sein de la résidence autonomie Clémenceau à Bayeux.

Article 2 – Durée de la Convention

La présente convention est établie pour la réalisation de trois ateliers, de 14h30 à 16h :

- Le 13 janvier 2026
- Le 10 février 2026
- Le 10 mars 2026

Thèmes :

- 1 – Qu'est-ce que le diabète ?
- 2 – Le parcours de soin (complications, soins spécifiques...).
- 3 – Alimentation et activité physique.

2

Article 3 – Lieu de réalisation

Afin de permettre la réalisation des ateliers, le CCAS de Bayeux met à disposition de l'association des diabétiques du Calvados, de l'Orne et du Nord Cotentin une salle d'accueil, permettant de s'asseoir et de projeter, au rez-de-chaussée de la résidence autonomie Clémenceau à Bayeux.

Article 4 - Missions de l'Association des diabétiques du Calvados

L'Association s'engage à :

- Assurer la conception pédagogique et l'animation des trois ateliers gratuits.
- Disposer du matériel nécessaire à l'animation des ateliers.
- Diffuser et communiquer sur les ateliers auprès du public et/ou des partenaires.

Article 5 - Missions de la Fédération ADMR Du Calvados

La Fédération s'engage à prendre en charge de manière gratuite les aspects de communication et de promotion des ateliers :

- Création des supports de communication flyers, affiches, etc.
- Diffusion et communication de l'information sur les ateliers auprès du public et/ou partenaires.

Fait à Carpiquet le.....

Pour la Fédération ADMR du Calvados
Madame Annette DUJARDIN

Pour l'Association des Diabétiques du
Calvados, de l'Orne et du Nord Cotentin
Monsieur Jean-Marc DUJARDIN

Pour le CCAS de la Commune de Bayeux
Madame Coralie BAYEUX

3

PROPOSITION CONVENTION

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-99-DE

SLO

Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-92A-BF



Identification du flux : 2026- 014005- 029- 00- 01- -2025/12/18-17:39:18

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- Budget principal CCAS- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE**CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26140002200032

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BAYEUX

M. 57**Budget primitif****Voté par nature**

BUDGET : Budget principal CCAS (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	92
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	93
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	94
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	97
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	99
A2.938 - Fonction 8 - Transports	102

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	106
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	107
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	111
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	113

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	117
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	122
B4 - Etat des charges transférées	123
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	124
B6 - Prêts	125
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	127
B7.3 - Etat des emprunts garantis	128
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	129
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	130
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	131
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	132
B7.8 - Autres engagements donnés	133
B7.9 - Autres engagements reçus	134
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	143
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	144
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	145
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	146
D3 - Décisions en matière de taux	147
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	150
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	151
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 % %
- Investissement : 7.5 %%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	B1
Investissement	I	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEFENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

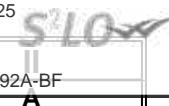
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	39 439,60	39 439,60
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	39 439,60	39 439,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 118 153,09	1 118 153,09
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 118 153,09	1 118 153,09
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 157 592,69	1 157 592,69

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	11 805,00	0,00	1 690,00	1 690,00	1 690,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	50 271,63	0,00	28 749,60	28 749,60	28 749,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	124 373,23	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'équipement		186 449,86	0,00	33 439,60	33 439,60	33 439,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses financières		500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		186 949,86	0,00	34 939,60	34 939,60	34 939,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00

TOTAL	191 949,86	0,00	39 439,60	39 439,60	39 439,60
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 439,60
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 747,74	0,00	2 939,60	2 939,60	2 939,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 747,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		24 447,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

TOTAL	66 447,74	0,00	39 439,60	39 439,60	39 439,60
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 439,60
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	30 500,00
--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	213 043,92	0,00	225 692,66	225 692,66	225 692,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	673 512,19	0,00	678 320,52	678 320,52	678 320,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	215 094,60	0,00	173 589,91	173 589,91	173 589,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 101 650,71	0,00	1 077 603,09	1 077 603,09	1 077 603,09
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 068,23		4 300,00	4 300,00	4 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 112 718,94	0,00	1 083 153,09	1 083 153,09	1 083 153,09

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

TOTAL	1 154 718,94	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	1 118 153,09
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 118 153,09

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 811,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 038 373,20	0,00	1 054 446,90	1 054 446,90	1 054 446,90
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 687,00	0,00	28 006,19	28 006,19	28 006,19
Total des recettes de gestion courante		1 096 971,20	0,00	1 113 503,09	1 113 503,09	1 113 503,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 097 121,20	0,00	1 113 653,09	1 113 653,09	1 113 653,09

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00

TOTAL	1 102 121,20	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	1 118 153,09
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 118 153,09
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	30 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	4 500,00	4 500,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 690,00	0,00	1 690,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	28 749,60	0,00	28 749,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 000,00	0,00	3 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500,00	0,00	1 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		34 939,60	4 500,00	39 439,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 439,60
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	225 692,66		225 692,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	678 320,52		678 320,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	173 589,91	0,00	173 589,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 250,00	0,00	1 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 300,00	35 000,00	39 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 083 153,09	35 000,00	1 118 153,09

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 118 153,09
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

dispositions législatives et réglementaires applicables

ID : 014-261400022-20251204-92A-BF

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 939,60	0,00	2 939,60
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 500,00	0,00	1 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		35 000,00	35 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 439,60	35 000,00	39 439,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 439,60
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	6 950,00		6 950,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 100,00		24 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 054 446,90		1 054 446,90
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 006,19	0,00	28 006,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	150,00	4 500,00	4 650,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 113 653,09	4 500,00	1 118 153,09

FONCTIONNEMENT

Opérations réelles (1)

Opérat

Opérations d'ordre (2)

TOTAL

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 118 153,09

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

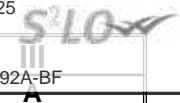
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		191 949,86	0,00	0,00	39 439,60	39 439,60	0,00	39 439,60	39 439,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 805,00	0,00	0,00	1 690,00	1 690,00	0,00	1 690,00	1 690,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 271,63	0,00	0,00	28 749,60	28 749,60	0,00	28 749,60	28 749,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	124 373,23	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		186 449,86	0,00	0,00	33 439,60	33 439,60	0,00	33 439,60	33 439,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		186 949,86	0,00	0,00	34 939,60	34 939,60	0,00	34 939,60	34 939,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + vote)
								Total des dépenses d'investissement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		66 447,74	0,00	39 439,60	39 439,60	39 439,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 747,74	0,00	2 939,60	2 939,60	2 939,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 747,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		24 447,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2)	Publié le (3)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II		III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées	39 439,60
--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		191 949,86	0,00	0,00	39 439,60	39 439,60	0,00	39 439,60	39 439,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 805,00	0,00	0,00	1 690,00	1 690,00	0,00	1 690,00	1 690,00
2051	Concessions, droits similaires	11 805,00	0,00		1 690,00	1 690,00	0,00	1 690,00	1 690,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 271,63	0,00	0,00	28 749,60	28 749,60	0,00	28 749,60	28 749,60
21351	Bâtiments publics	17 500,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
21828	Autres matériels de transport	12 037,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 551,37	0,00		7 004,00	7 004,00	0,00	7 004,00	7 004,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 539,50	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00	270,00
2185	Matériel de téléphonie	300,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 343,56	0,00		17 275,60	17 275,60	0,00	17 275,60	17 275,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	124 373,23	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2313	Constructions	124 373,23	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		186 449,86	0,00	0,00	33 439,60	33 439,60	0,00	33 439,60	33 439,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP III = I + II	Publié le information Crédits gérés HORS AP TOTAL (RAR N-1 + vote)
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
2748	Autres prêts	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		186 949,86	0,00	0,00	34 939,60	34 939,60	0,00	34 939,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00			4 500,00	4 500,00		4 500,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'ÉQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		66 447,74	0,00	39 439,60	39 439,60	39 439,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 747,74	0,00	2 939,60	2 939,60	2 939,60
10222	FCTVA	7 747,74	0,00	2 939,60	2 939,60	2 939,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 747,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		24 447,74	0,00	4 439,60	4 439,60	4 439,60
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 500,00		3 620,00	3 620,00	3 620,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 000,00		1 130,00	1 130,00	1 130,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 500,00		1 225,00	1 225,00	1 225,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00		430,00	430,00	430,00
281351	Bâtiments publics	10 000,00		11 020,00	11 020,00	11 020,00
281538	Autres réseaux	1 000,00		855,00	855,00	855,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le mbleé	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II	
281828	Autres matériels de transport	2 500,00		2 475,00	2 475,00	2 475,00	
281838	Autre matériel informatique	11 000,00		10 250,00	10 250,00	10 250,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		775,00	775,00	775,00	
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00		0,00	0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	3 500,00		3 220,00	3 220,00	3 220,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		42 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00	

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 154 718,94	0,00	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09
011	Charges à caractère général (3)	213 043,92	0,00	0,00	225 692,66	225 692,66	0,00	225 692,66	225 692,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	673 512,19	0,00		678 320,52	678 320,52		678 320,52	678 320,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	215 094,60	0,00	0,00	173 589,91	173 589,91	0,00	173 589,91	173 589,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 101 650,71	0,00	0,00	1 077 603,09	1 077 603,09	0,00	1 077 603,09	1 077 603,09
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 250,00	1 250,00		1 250,00	1 250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 068,23			4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	11 068,23	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00		5 550,00	5 550,00
	Total des dépenses réelles	1 112 718,94	0,00	0,00	1 083 153,09	1 083 153,09	0,00	1 083 153,09	1 083 153,09
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	42 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	42 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	--	-------------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 118 153,09
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-92A-BF

SLO

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 102 121,20	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	1 118 153,09
013	Atténuations de charges (2)	8 811,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 038 373,20	0,00	1 054 446,90	1 054 446,90	1 054 446,90
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 687,00	0,00	28 006,19	28 006,19	28 006,19
Total des recettes de gestion des services		1 096 971,20	0,00	1 113 503,09	1 113 503,09	1 113 503,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
Total des recettes réelles		1 097 121,20	0,00	1 113 653,09	1 113 653,09	1 113 653,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 118 153,09
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

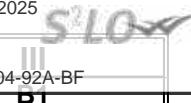
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 154 718,94	0,00	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09
011	Charges à caractère général (4)	213 043,92	0,00	0,00	225 692,66	225 692,66	0,00	225 692,66	225 692,66
6042	Achats de prestations de services	28 493,00	0,00		32 403,00	32 403,00	0,00	32 403,00	32 403,00
60611	Eau et assainissement	3 351,00	0,00		6 313,00	6 313,00	0,00	6 313,00	6 313,00
60612	Energie - Electricité	15 681,00	0,00		15 664,00	15 664,00	0,00	15 664,00	15 664,00
60622	Carburants	1 480,00	0,00		1 460,00	1 460,00	0,00	1 460,00	1 460,00
60623	Alimentation	5 756,00	0,00		6 138,00	6 138,00	0,00	6 138,00	6 138,00
60628	Autres fournitures non stockées	221,00	0,00		221,00	221,00	0,00	221,00	221,00
60631	Fournitures d'entretien	2 256,00	0,00		2 255,50	2 255,50	0,00	2 255,50	2 255,50
60632	Fournitures de petit équipement	8 632,50	0,00		11 553,50	11 553,50	0,00	11 553,50	11 553,50
6064	Fournitures administratives	2 872,00	0,00		2 315,00	2 315,00	0,00	2 315,00	2 315,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	30,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6068	Autres matières et fournitures	822,00	0,00		792,00	792,00	0,00	792,00	792,00
611	Contrats de prestations de services	23 794,00	0,00		22 320,00	22 320,00	0,00	22 320,00	22 320,00
6132	Locations immobilières	14 059,62	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61351	Matériel roulant	1 410,00	0,00		1 260,00	1 260,00	0,00	1 260,00	1 260,00
61358	Autres	415,30	0,00		416,00	416,00	0,00	416,00	416,00
614	Charges locatives et de copropriété	300,00	0,00		330,00	330,00	0,00	330,00	330,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 481,00	0,00		3 781,00	3 781,00	0,00	3 781,00	3 781,00
61551	Entretien matériel roulant	584,00	0,00		934,00	934,00	0,00	934,00	934,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6156	Maintenance	14 786,00	0,00		21 593,84	21 593,84	0,00	21 593,84	21 593,84
6161	Multirisques	5 857,00	0,00		7 220,00	7 220,00	0,00	7 220,00	7 220,00
6182	Documentation générale et technique	2 981,00	0,00		2 931,00	2 931,00	0,00	2 931,00	2 931,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 121,00	0,00		6 361,00	6 361,00	0,00	6 361,00	6 361,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	382,50	0,00		1 626,02	1 626,02	0,00	1 626,02	1 626,02
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 354,00	0,00		21 491,00	21 491,00	0,00	21 491,00	21 491,00
6234	Réceptions	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le ID : 014-261400022-20251204-92A-BF Pour TOTAL (BAE-N-1 +	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	3 490,00	0,00		1 724,00	1 724,00	0,00	1 724,00	1 724,00	
6238	Divers	14 950,00	0,00		16 236,00	16 236,00	0,00	16 236,00	16 236,00	
6245	Transports de personnes extérieures	2 900,00	0,00		4 053,00	4 053,00	0,00	4 053,00	4 053,00	
6247	Transports collectifs	560,00	0,00		560,00	560,00	0,00	560,00	560,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	735,00	0,00		865,00	865,00	0,00	865,00	865,00	
6261	Frais d'affranchissement	8,00	0,00		8,00	8,00	0,00	8,00	8,00	
6262	Frais de télécommunications	8 250,00	0,00		10 879,80	10 879,80	0,00	10 879,80	10 879,80	
627	Services bancaires et assimilés	730,00	0,00		1 107,00	1 107,00	0,00	1 107,00	1 107,00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 539,00	0,00		1 639,00	1 639,00	0,00	1 639,00	1 639,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 592,00	0,00		2 592,00	2 592,00	0,00	2 592,00	2 592,00	
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63718	Autres	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	673 512,19	0,00		678 320,52	678 320,52		678 320,52	678 320,52	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	397,00	0,00		398,49	398,49		398,49	398,49	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 230,00	0,00		7 250,25	7 250,25		7 250,25	7 250,25	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 206,00	0,00		1 208,26	1 208,26		1 208,26	1 208,26	
64111	Rémunération principale titulaires	214 201,19	0,00		249 627,59	249 627,59		249 627,59	249 627,59	
64112	SFT, indemnité de résidence	3 509,00	0,00		3 790,57	3 790,57		3 790,57	3 790,57	
64113	NBI	2 028,00	0,00		1 181,52	1 181,52		1 181,52	1 181,52	
64116	Indemnités de licenciement	259,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64118	Autres indemnités	33 564,00	0,00		43 056,84	43 056,84		43 056,84	43 056,84	
64131	Rémunérations	157 264,00	0,00		122 729,49	122 729,49		122 729,49	122 729,49	
64132	SFT, indemnité de résidence	1 916,00	0,00		1 334,52	1 334,52		1 334,52	1 334,52	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	158,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00	
64138	Primes et autres indemnités	25 969,00	0,00		27 116,53	27 116,53		27 116,53	27 116,53	
6417	Rémunérations des apprentis	5 885,00	0,00		13 189,20	13 189,20		13 189,20	13 189,20	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	86 511,00	0,00		84 110,57	84 110,57		84 110,57	84 110,57	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	88 587,00	0,00		107 916,57	107 916,57		107 916,57	107 916,57	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 468,00	0,00		6 563,20	6 563,20		6 563,20	6 563,20	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 700,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 914,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	101,00	0,00		226,92	226,92		226,92	226,92	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL (BAE+N-1 + ID : 014-261400022-20251204-92A-BF III = I + II)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 620,00	1 620,00		1 620,00	1 620,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 990,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 091,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 941,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	623,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	215 094,60	0,00	0,00	173 589,91	173 589,91	0,00	173 589,91	173 589,91
65133	Secours d'urgence	19 660,00	0,00		19 660,00	19 660,00	0,00	19 660,00	19 660,00
65134	Aides	6 750,00	0,00		6 750,00	6 750,00	0,00	6 750,00	6 750,00
6525	Frais d'inhumation	2 000,00	0,00		2 683,00	2 683,00	0,00	2 683,00	2 683,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
657365	ESSMS	180 000,00	0,00		127 808,31	127 808,31	0,00	127 808,31	127 808,31
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 400,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
65818	Autres	1 083,60	0,00		1 083,60	1 083,60	0,00	1 083,60	1 083,60
65888	Autres	1,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 101 650,71	0,00	0,00	1 077 603,09	1 077 603,09	0,00	1 077 603,09	1 077 603,09
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 250,00	1 250,00		1 250,00	1 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 250,00	1 250,00		1 250,00	1 250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 068,23			4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	8 068,23			2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
	Total des charges financières et spécifiques	11 068,23	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00		5 550,00	5 550,00
	Total des dépenses réelles	1 112 718,94	0,00	0,00	1 083 153,09	1 083 153,09	0,00	1 083 153,09	1 083 153,09
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	42 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	42 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	42 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 102 121,20	0,00	1 118 153,09	1 118 153,09	1 118 153,09
013	Atténuations de charges (3)	8 811,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	8 546,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7066	Redevances services à caractère social	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
706888	Autres	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 038 373,20	0,00	1 054 446,90	1 054 446,90	1 054 446,90
74718	Autres participations Etat	14 448,00	0,00	14 448,00	14 448,00	14 448,00
7473	Participation départements	20 491,20	0,00	26 564,90	26 564,90	26 564,90
74741	Participation communes membres du GFP	790 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
747888	Autres	213 434,00	0,00	213 434,00	213 434,00	213 434,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 687,00	0,00	28 006,19	28 006,19	28 006,19
75888	Autres	25 687,00	0,00	28 006,19	28 006,19	28 006,19
Total des recettes de gestion des services		1 096 971,20	0,00	1 113 503,09	1 113 503,09	1 113 503,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 097 121,20	0,00	1 113 653,09	1 113 653,09	1 113 653,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résult	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté	Publié lessemblée	Total
					II	III = I + II	(Total Vote)
Total des recettes d'ordre		5 000,00		4 500,00		4 500,00	4 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DF\ 043$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	15 519,60	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	19 270,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 690,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 519,60	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	13 080,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 939,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 939,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)****IV****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		34 939,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 690,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		28 749,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		4 439,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 939,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Budget principal CCAS - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	Publié le 9	SLOW
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	15 519,60
218	Autres immobilisations corporelles	15 519,60
	RECETTES	2 939,60
102	Dotations et fonds d'investissement	2 939,60

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
			041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
218	Autres immobilisations corporelles	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
			201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle													258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE						A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DÉPENSES		6 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	4 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 162,00	19 270,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640,00	1 690,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	300,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 522,00	11 080,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique		
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire							
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie								
			841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	136 706,33	288,50	0,00	0,00	0,00	0,00	945 301,26	0,00
011	Charges à caractère général	1 715,02	283,50	0,00	0,00	0,00	0,00	222 837,14	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	678 320,52	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 691,31	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 893,60	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	800 000,00	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	310 448,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 950,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 242,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	28 006,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	857,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 083 153,09
011	Charges à caractère général	857,00	0,00	0,00	0,00	0,00		225 692,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		678 320,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		173 589,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 300,00
	RECETTES	3 204,90	0,00	0,00	0,00	0,00		1 113 653,09
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 950,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		24 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	3 204,90	0,00	0,00	0,00	0,00		1 054 446,90
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		28 006,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		150,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	136 706,33
618	Divers	1 215,02
626	Frais postaux et frais télécommunication	500,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	2 683,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	127 808,31
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 300,00
	RECETTES	800 000,00
747	Participations	800 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	283,50	5,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	121,50	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288,50
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121,50
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE	
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)							327 Soutien aux sportifs		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives				
					3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervient° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	335 637,66	0,00	0,00	0,00	4 185,50	1 230,00	0,00	45 006,15
604	Achats d'études, prestations de services	21 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	19 753,00	0,00	0,00	0,00	1 215,00	645,50	0,00	1 270,00
611	Contrats de prestations de services	21 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	16 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	13 342,84	0,00	0,00	0,00	343,00	0,00	0,00	1 105,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	120,00
618	Divers	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	280,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 940,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 207,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 362,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 070,00	0,00	0,00	0,00	2 227,50	364,50	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 931,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,74
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	140 598,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 492,61
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	61 444,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 875,80
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	15 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 083,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	85 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 150,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
647	Autres charges sociales	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	31 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
758	Produits divers de gestion courante	28 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DÉPENSES		300,00	0,00	11 700,00	122 733,38	0,00	424 508,57	945 301,26	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 670,00	32 403,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 487,00	46 370,50	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00	22 320,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841,00	17 176,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	330,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 476,00	26 266,84	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	7 220,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 683,00	10 203,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	11 700,00	0,00	0,00	20 061,00	39 301,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,00	4 613,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	865,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 518,00	10 387,80	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569,00	4 231,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	1 251,17	0,00	4 113,70	8 857,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	66 018,95	0,00	231 216,32	463 326,26	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	31 053,26	0,00	103 763,55	206 137,26	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	24 410,00	0,00	0,00	26 410,00	
657	Charges interv ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 083,60	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 758,00	310 448,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 408,00	251 242,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 006,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	857,00	857,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357,00	357,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 204,90	3 204,90
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 204,90	3 204,90

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie								
			841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires (Total)								0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)								0,00					
1641 Emprunts en euros (total)								0,00					
1643 Emprunts en devises (total)								0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0,00					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Décidé des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	De de remboursement anticipé O/N	Géorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N									Annuité ID : 014-261400022-20251204-92A-BF	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)				
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le



ID : 014-261400022-20251204-92A-BF

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

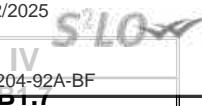
IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000 €	06-12-2022	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres matériels de transport	5	06/12/2022
L	Plantations	20	06/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	06/12/2022
L	Autre matériel informatique	5	06/12/2022
L	Autres immobilisations corporelles	10	06/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	5	06/12/2022
L	Frais d'études	5	06/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	06/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des construct	15	06/12/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions	10	06/12/2022
L	Frais d'insertion	5	06/12/2022
L	Subventions d'équipements versées - Infrastructures	40	06/12/2022
L	Concessions et droits similaires	3	06/12/2022
L	Subventions d'équipements versées - Mobilier	5	06/12/2022
L	Subventions d'équipements versées - Immobiliers	30	06/12/2022
L	Matériel de téléphonie	3	06/12/2022

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	M	
					Publié les reprises de l'exercice ID : 014-261400022-20251204-92A-BF	SOLDE
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

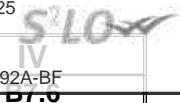
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)								
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III					
Part totale (4)	Dont part nette (5) I																
Marchés de partenariat (1)																	
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)																	
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

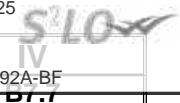
(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
				TOTAL	0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					15 400,00
65748			Divers organismes	Association	5 400,00
65748			Foyer des Jeunes Travailleurs	Association	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	4,70	1,00	5,70
Assist soc-educ	A	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,40	3,40	2,00	1,00	3,00
Adjt ter anim Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2CI	C	1,00	0,40	1,40	0,00	1,00	1,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET					
Reversion SFT		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		15,00	0,40	15,40	10,70	4,00		14,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	ANIM	368	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	ANIM	368	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur Jeunes Enfants	A	S	444	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Budget principal CCAS - BP - 2026

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-92A-BF



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	Résidences Autonomies			26140002200040	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 500,00	4 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	39 439,60	39 439,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	34 939,60	34 939,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 500,00	I 4 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 500,00	4 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>4 500,00</i>	<i>4 500,00</i>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES****C1.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	39 439,60	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	4 439,60	4 439,60
10222	FCTVA	2 939,60	2 939,60
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	1 500,00	1 500,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	35 000,00	35 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 620,00	3 620,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 130,00	1 130,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 225,00	1 225,00
28128	Autres aménagements de terrains	430,00	430,00
281351	Bâtiments publics	11 020,00	11 020,00
281538	Autres réseaux	855,00	855,00
281828	Autres matériels de transport	2 475,00	2 475,00
281838	Autre matériel informatique	10 250,00	10 250,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	775,00	775,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 220,00	3 220,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Budget principal CCAS - BP - 2026

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, correspondant aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 014-261400022-20251204-92A-BF



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement			Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le



ID : 014-261400022-20251204-92A-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**DEPENSES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<i>Total des dépenses réelles</i>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**RECETTES (1)**

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		
013	Atténuations de charges		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/11/2025

Présenté par La Vice-Présidente (1),

A Bayeux, le 04/12/2025

Délibéré par l'assemblée Le Conseil d'Administration(2), réunie en session ordinaire

A Bayeux, le 04/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil d'Administration (2),(3).

CAYREL Sylvie	
COLLET MORIN Bertrand	
FEREY Jean-Dominique	
FRANCOISE Jean-Claude	
FURON Agnès	
GARCON Marie-Claire	
GOMONT Patrick	
HIPPE BOUET Guillaume	
JOLIBOIS Marie-Emmanuelle	
PERIAUX Monique	
POULET Lydie	

Certifié exécutoire par La Vice-Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2025, et de la publication le 09/12/2025

A Bayeux, le 09/12/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.